COMMUNE DE CARO
Département du
Morbihan

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-215600354-20260526-202658-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 MAI 2026

Le conseil municipal de la commune de CARO, dûment convoqué, s'est réuni le vingt-six mai deux-mille-vingt-six à 19h30, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Erwan GICQUEL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 15 mai 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 14

Présents : Mesdames Laurence THETIOT, Monique RIAUD, Cécile DEFONTAINE, Myriam DAVALO-MALINGE, Huguette COLINEAUX et Virginie GUEUTAL et Messieurs Jacques BONNO, Simon RICAUD, Anthony HOUEIX, Antoine DEMORTIER, Lucas CHEVALIER et Gaël LONGUET.

Absents excusés : Madame Marie-Annick DUBOIS et Monsieur Yann PION.
Pouvoir : de Monsieur Yann PION à Madame Monique RIAUD
Secrétaire de séance : Madame Monique RIAUD

N°2026-58 – Modification de la délibération 2026-22 : tarification de la mise à disposition de la vaisselle

Vu la délibération n°2026-22 portant tarification de la mise à disposition de la vaisselle,

Monsieur le Maire explique la nécessité de compléter la liste de la vaisselle disponible et de sa tarification. Il propose d'intégrer à la liste précédemment établie les lignes suivantes :

- 50 verres (forfait vin d'honneur) : 5 €
- 50 assiettes à dessert : 5 €

Il demande aux membres du conseil de se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire
Et après en avoir délibéré et à l'unanimité

Adopte le complément de tarification ci-dessus présenté.

Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Erwan GICQUEL

La secrétaire de séance,

Monique RIAUD